



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

المجلس الوطني للمنظمة الوطنية للمحاسبين المعتمدين

CONSEIL NATIONAL DE L'ORGANISATION NATIONALE DES COMPTABLES AGREES

Procès verbal n°2 du Conseil National de l'Organisation Nationale des Comptables Agréés du 9 octobre 2017

L'an Deux Mille Dix-sept et le neuf du mois d'octobre, s'est tenue au siège de Bab Ezzouar la réunion du Conseil National de l'Organisation Nationale des Comptables Agréés sous la présidence de Mr. EL-BESSEGGHI Mourad, en présence de Madame YOUYOU Nabila Ghania représentante de Monsieur le Ministre des Finances, avec pour ordre du jour les points suivants :

Ordre du jour :

1. Adoption du PV du 27 juillet 2017 ;
2. Préparation des travaux relatifs à la tenue de l'A.G.O ;
3. Acquisition du logiciel pour le traitement numérisé des dossiers des professionnels ainsi que les cotisations ;
4. Travaux de réhabilitation du siège du Lido et des aménagements du siège de Bab Ezzouar ;
5. Examen des demandes des professionnels ;
6. Désignation des membres des commissions Paritaires ;
7. Divers.

Etaient présents :

Mr EL-BESSEGGHI Mourad	Président ;
Mr DEGLA Lazhar	Secrétaire Général ;
Mr. DJELLID Tahar	Trésorier;
Mr. HAMIDI Azedine	Membre;
Mr. BELILET Abdelhafid	Membre;
Mr. FOUFA Hamid	Membre;
Mr. AICHAOUI Ali	Membre;
Mr. NAGAA Saci	Membre;
Mme YOUYOU Nabila Ghania	Représentante de Mr le Ministre des Finance ;

Etait absent excusé :

Mr. ATIK Laala	Membre;
----------------	---------



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

المجلس الوطني للمنظمة الوطنية للمحاسبين المعتمدين

CONSEIL NATIONAL DE L'ORGANISATION NATIONALE DES COMPTABLES AGREES

La séance fut déclarée ouverte par le Président à 10 heures, par une petite allocution de bienvenue aux membres présents, et après avoir constaté que le quorum est atteint, il déclare que le Conseil peut valablement délibérer.

1. Adoption du PV du 27 juillet 2017.

Le conseil a fait lecture du procès-verbal n° 1 de la réunion du 27 juillet 2017. Après prise en charge des remarques et observations, ledit procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2. Préparation des travaux relatifs à la tenue de l'A.G.O.

Dans le cadre de la préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire.2016/2017 qui se tiendra le 08 novembre 2017, il a été décidé d'engager des démarches pour fixer le lieu du déroulement de cette assemblée et d'entamer la rédaction du rapport moral et financier afin de procéder à son adoption par le conseil. A cet effet, une réunion du conseil aura lieu le 21 octobre 2017.

3. Acquisition du logiciel pour le traitement numérisé des dossiers des professionnels ainsi que les cotisations.

Le conseil a décidé de développer un logiciel pour la numérisation des dossiers des professionnels. Dans ce cadre, il a été décidé de lancer une prospection pour l'acquisition de cet outil de travail.

4. Travaux de réhabilitation du siège du Lido et des aménagements du siège de Bab Ezzouar.

Une information a été donnée par le secrétaire général du conseil sur la teneur des discussions qui ont eu lieu lors de la réunion des bureaux des trois organisations professionnelles et les résultats auxquels ils ont abouti.

5. Examen des demandes des professionnels.

L'examen des dossiers de demandes des professionnels relatives aux demandes d'aide de professionnels, Messieurs MOUSSAOUI Mohamed et RACHEDI Mohamed Bachir, après débat Le conseil a décidé d'accorder à :

- Mr Moussaoui Mohamed le montant trente mille dinars 30.000,00 DA
- Mr Rachedi Mohamed Bachir le montant de trois cent mille dinars 300.000,00 DA.

Ces aides seront octroyés après complément des dossiers justificatifs.



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

المجلس الوطني للمنظمة الوطنية للمحاسبين المعتمدين

CONSEIL NATIONAL DE L'ORGANISATION NATIONALE DES COMPTABLES AGREES

6. Désignation des membres des commissions Paritaires :

Le conseil a décidé de la désignation des membres au sein du Conseil National de la Comptabilité et des représentants du Conseil National de l'Organisation Nationale des Comptables Agréés au sein des commissions paritaires :

Membres Conseil National de la Comptabilité (le Conseil) :

Mr. EL BESSEGGHI Mourad;
Mr. DEGLA LAZHAR;
Mr. DJELID TAHAR.

Commission Normalisation des Pratiques Comptables et des Diligences Professionnelles :

Mr. HAMIDI Azzeddine;
Mr. EL BESSEGGHI Mourad.

Commission de Formation :

Mr. FOUFA HAMID;
Mr. ATIK LAALA.

Commission Agréments:

Mr. DEGLA LAZHAR;
Mr. NAGA SASSI.

Commission de Contrôle de Qualité :

Mr. BOUCHIBANE HOCINE;
Mr. AICHAOUI ALI.

Commission de Discipline et Arbitrage

Mr. BELILET Abdelhafid :
Mr. DJELID TAHAR :

8. Divers.

Recrutement de Mr HADDOU Hamid

Après examen du CV de l'intéressé, le Conseil a donné accord pour le recrutement de Mr HADDOU Hamid en qualité de consultant Administrateur pour une durée de trois mois.

L'ordre du jour étant épuisé la séance fût levée à 14 heures 30 minutes.

Directeur d'études
Younis



Président du Conseil National

EL BESSEGGHI Mourad